

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE AU BENIN : QUELS REGARDS ?

Par le coup de force du 26 octobre 1972, les forces armées dahoméennes ont mis fin au "monstre à trois têtes", à douze années d'une histoire tumultueuse. De cette date, s'est amorcée une nouvelle phase de l'évolution politique, économique et sociale du Dahomey/Bénin. Pendant dix-sept ans, la société daho-béninoise connaît des mutations radicales. L'occasion du colloque consacré au cinquantenaire de cette révolution, a permis de renforcer l'historiographie de la période. Le thème de cette messe scientifique a suscité un grand intérêt dans la communauté scientifique nationale, sous-régionale et à la limite mondiale. Plusieurs nationalités, soit six avec précision, furent présentes, en marquant leur intérêt à l'événement. Ce dernier se ressent également par l'importance des contributions scientifiques.



Rogatien Makpéhou TOSSOU, est Professeur Titulaire des Universités du CAMES et spécialiste de l'Histoire politique Contemporaine. Enseignant-Chercheur au Département d'Histoire et d'Archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), il a occupé de hautes fonctions administratives dans les ministères en charge de l'éducation au Bénin. Il est auteur de diverses publications scientifiques sur la gestion des pouvoirs politique, législatif et local. Il est par ailleurs, le Directeur Scientifique du Laboratoire de Recherche Retrospective-Afrique (LabRA) et Président du Comité d'Organisation du Colloque international sur le cinquantenaire de la Révolution du 26 octobre 1972 au Dahomey/Bénin.



Sous la direction de :
Rogatien Makpéhou TOSSOU

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE AU BENIN :
QUELS REGARDS ?

© Presses du CELHTO (Niamey),
Décembre 2022

Sous la direction de :
Rogatien Makpéhou TOSSOU

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE AU BENIN : QUELS REGARDS ?

Actes du Colloque international
CINQUANTENAIRE DE LA REVOLUTION DU 26 OCTOBRE 1972

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
du 26 au 28 octobre 2022



© Presses du CELHTO (Niamey),
Décembre 2022



**Sous la direction de :
Rogatien Makpéhou TOSSOU**

**LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE
AU BENIN : QUELS REGARDS ?**

**Presses du CELHTO
Niamey, 2022**

Actes du Colloque international
CINQUANTENAIRE DE LA REVOLUTION DU 26 OCTOBRE 1972
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
du 26 au 28 octobre 2022

Cet ouvrage a été publié grâce au soutien financier du Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par la Tradition Orale (CELHTO), Bureau spécialisé de la Commission de l'Union africaine basé à Niamey au Niger.

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage restent ceux des auteurs et ne sauraient engager en rien le CELHTO, ni les maisons d'Editions.

© Presses du CELHTO (Niamey), Décembre 2022
ISBN : 978-92-95119-62-8

**Sous la direction de :
Rogatien Makpéhou TOSSOU**

**LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE
AU BENIN : QUELS REGARDS ?**

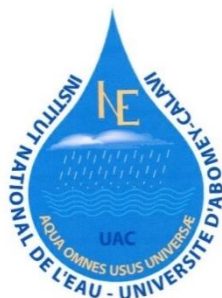
**Presses du CELHTO
Niamey, 2022**

Remerciements

Le Laboratoire de Recherche Retrospective-Afrique (LaBRA) a bénéficié pour l'organisation de ce colloque, du soutien technique et financier de plusieurs partenaires :



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Nous leur exprimons toute notre gratitude.

SOMMAIRE

PREFACE, Jean Roger AHOYO	ix
MOT DU COORDONNATEUR DU CELHTO, Komi N'kégbé Fogà TUBLU	xi
INTRODUCTION GENERALE, Professeur Rogatien Makpéhou TOSSOU.....	17
AXE 1 : LA REVOLUTION AU BENIN : ORIGINES, CONTENU, EVOLUTION ET IMPACT	21
LA LEÇON DE COTONOU ET L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE ESTUDIANTINE A L'ÈRE DE LA RÉVOLUTION DU BÉNIN DE 1972, Hobido Desiré ANY.....	23
DES ENJEUX DE LA RÉVOLUTION DANS LA PENSÉE DE PAULIN JIDENU HOUNTONDI, Kouamé Hyacinthe KOUAKOU	42
L'EXPÉRIENCE ÉCONOMIQUE SOCIALISTE EN RÉPUBLIQUE DU BENIN SOUS LE RÉGIME DU PRPB : DES ESPOIRS DÉÇUS (1974-1989), A. Dieudonné AWO	76
LES DÉLÉGUÉS AU DAHOMEY/BÉNIN : UNE CHEVILLE OUVRIÈRE DE LA RÉVOLUTION (1974-1990), Mohamed Asséréou LAWANI.....	97
RÔLE DE LA FEMME PENDANT LA RÉVOLUTION AU BÉNIN, Joseph SAHGUI, Blandine YABI, Patrick HINNOU, Khalid Khayati.....	113
LA RÉVOLUTION DES 13, 14, 15 AOÛT 1963 AU CONGO-BRAZZAVILLE : LA CHUTE DE YOULOU, Armand Brice IBOMBO	125
MISE EN SYNTAXE DE LA RHÉTORIQUE RÉVOLUTIONNAIRE DANS LES DISCOURS DE THOMAS SANKARA : DES MAUX DE LA SOCIÉTÉ AUX MOTS DE LA RÉVOLUTION, Adama OUÉDRAOGO	143
LEFT AND RIGHT IN MPLA'S FAÇADE SOCIALISM, Vidal NUNO	163
AXE 2 : LES PEUPLES ET LA QUÊTE DE DÉMOCRATIE EN AFRIQUE	175
SOCIOHISTOIRE D'UNE RÉVOLUTION CONTESTÉE : L'ÉNONCIATION DU POUVOIR ET LES STRATÉGIES DE LA RÉSISTANCE DANS L'ÉTAT- COMMANDO DU BÉNIN DE 1985 À 1989, Patrick HINNOU	177
ANALYSE DU RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DE 1990 AU BÉNIN, Nékoua P. Joseph SAHGUI.....	221
DE LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE AU LENDEMAIN DES CONFÉRENCES NATIONALES, Henri Joël DEGUE, Eustache Roger Koffi ADANHOUNME	240
PENSER LA LIBERTÉ DÉMOCRATIQUE ET L'EXIGENCE DE LA SÉCURITÉ DES CITOYENS EN AFRIQUE NOIRE, Adama MARICO.....	256

MOUVEMENTS SOCIAUX DES ANNÉES 1990 ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE AU TOGO, Sama Missimba WEMBOU.....	268
RAISON D'ÉTAT, TRANSITIONS POLITIQUES ET LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE, Napakou BANTCHIN.....	285
LA COMMUNICATION POLITIQUE DU PRÉSIDENT KÉRÉKOU DANS LES TURBULENCES DE LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE AU BÉNIN, Alain Junior DOKPO	307
LES « ACIDITÉS » DE L'ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, Alain Boulingui MOUSSAVOU	321
LA POLICE BÉNINOISE : GENÈSE, MISSION ET ÉTAT DE LA SÉCURITÉ (1977-1990), Richard Codjo AKODANDE HONMA	335
AXE 3 : RELIGION ET TRADITIONS DANS LA TOURMENTE DES RÉVOLUTIONS EN AFRIQUE.....	349
LES RELIGIONS SOUS LA RÉVOLUTION AU DAHOMEY/BÉNIN : 1972-1990, Jérôme C. ALLADAYE	351
CAMPAGNE DE RÉPRESSION ET D'ÉRADICATION DES FORCES FÉODALES SOUS LE RÉGIME DU P.R.P.B. (1972-1989), Jérôme SABI BRISSO.....	373
LES MESURES DE COERCITION DU RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE CONTRE LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES AU DAHOMEY/BÉNIN (1974-1990), O. Placide KOCHARE et M. Rogatien TOSSOU	387
L'OPPOSITION A LA POLITIQUE DU RECOURS A L'AUTHENTICITÉ PAR LE CLERGÉ CATHOLIQUE AU TOGO : CAS DE MGR BERNARD OGUKI ATAKPAH DU DIOCESE D'ATAKPAMÉ (1964-1977), Sakar Kokou HOUNDJAGO et Essohanam BATCHANA	406
AXE 4 : LE PROBLEME DE L'UNITE NATIONALE DANS LES ETATS AFRICAINS.....	424
CONSTRUCTION DU SENTIMENT NATIONAL ET FAILLITE DE L'ÉTAT, COMMENT SORTIR DE L'IMPASSE BURKINABÈ ?, Etienne KOLA.....	426
LA COHÉSION NATIONALE A L'ÉPREUVE DES REPLIS IDENTITAIRES DANS LES ÉTATS AFRICAINS : L'EXEMPLE DES ASSOCIATIONS DE RESSORTISSANTS AU TOGO (1990-2010), Koffi Bakayota KPAYE et Koffitsè LABOU	444
SIDWAYA ET LA RÉVOLUTION D'AOÛT 1984 A L'ÉPREUVE DE L'UNITÉ NATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO, Lacina KABORE.....	462
AXE 5 : L'ALPHABÉTISATION ET LES POLITIQUES EDUCATIVES AU BENIN ET EN AFRIQUE	485
LES ACTEURS ET LEURS LOGIQUES DANS LE SUIVI-ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS DES ÉTABLISSEMENTS MATERNELS ET PRIMAIRES	

PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT AU BÉNIN, Agbodjinou Germain ALLADAKAN	487
EDUCATION AND WOMEN IN POLITIC DURING BENINESE REVOLUTION ERA FROM 1972 TO 1990, Théophile G. KODJO SONOU	501
LA QUESTION DU STATUT DES LANGUES BÉNINOISES : QU'EST CE QUI BLESSE ?, Zakiath BONOU-GBO, Abraham OLOU et Wilson KOBOUDE.....	519
PRODUCTIONS ESTHÉTIQUES ET CRITIQUE POLITIQUE SOUS LE SYSTEME RÉVOLUTIONNAIRE AU BÉNIN : ENTRE COLLABORATION ET RÉSISTANCE, Sylvestre DJOUAMON.....	535
ETUDE MORPHOSYNTAXIQUE DES NOMS DE AKO (CLANS) EN MILIEU AJA, Elie YEBOU & Mahougbé Abraham OLOU.....	553
AXE 6 : ARTS DE LA SCENE, PATRIMOINES ET CREATIVITES DE LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE	567
LE PATRIMOINE AUDIOVISUEL DU TOGO, CINQUANTE ANS APRÈS L'INDÉPENDANCE, Essohanam KOUTOM	569
MONUMENTS RÉVOLUTIONNAIRES ET DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE COTONOU, Mèmèdé Angèle BOKO-HAYA ¹ , Kokouvi Olive ADISSODA ² , Didier N'DAH ³ et Wilfrid Expédit VISSIN ⁴	585
AXE 7 : LES DYNAMIQUES URBAINES ET REGIONALES POSTCOLONIALES	602
MOBILITÉ PENDULAIRE ET CONGESTION AUX HEURES DE POINTE DANS LE DISTRICT AUTONOME DU GRAND LOMÉ AU TOGO, Kossi APEKOU, Iléri DANDONOUGBO & Kodjo DJOSSOU.....	604
CONTRAINTES LIEES A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL AU BENIN. CAS DU PROJET "PORTO-NOVO VILLE VERTE", Basile AGBODJOGBE, Carlos ATOUN et Roméo SATOQUINA.....	626
ARRONDISSEMENT DE OUÈDO AU BÉNIN (AFRIQUE DE L'OUEST), UN ESPACE PÉRIURBAIN EN MUTATION, Flore DOVONOU MEHINTO	648
AGRICULTURE PÉRIURBAINE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GLO-DJIGBÉ (BÉNIN), Akoèwanou Pierre HOUSSOU et Pamphile HOUNDJI.....	668
LE DGAT (1971-2021) : QUELLE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN, Hermann W. ADIMOU, D. Janvier GUEDENON, Noukpo AGOSSOU et Kenneth Landry KOSSOUHO	688
CONCLUSION GENERALE, Professeur Rogatien Makpéhou TOSSOU	702

PREFACE

Le Dahomey, devenu Bénin, et sa « Révolution ».

Du 26 octobre 1972 au 19 février 1990, le Dahomey devenu Bénin en 1975, a vécu une période de son histoire qui l'a marqué profondément sur tous les plans ; c'est cette période que nous qualifions de révolutionnaire au Bénin. Elle a duré 17-18 ans.

Mais son importance est telle pour notre pays que 50 ans après son déclenchement (1972-2022), le Laboratoire de Recherche Rétrospective Afrique (LabRA) a jugé nécessaire de revenir sur cette séquence de l'histoire nationale.

Il s'agit là d'une initiative heureuse parce que cette période a engendré de profonds bouleversements dans notre pays.

Le premier est sans doute la stabilisation du pays pendant près de deux décennies ! Qualifié auparavant de pays « malade » de l'Afrique à cause d'une instabilité liée à des coups d'Etat à répétition, le Dahomey fut pris en main par l'Armée qui le maintint sous sa férule pendant 17 ans. Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) a beau se « civiliser » en devenant le Conseil Exécutif National et en revêtant un vernis démocratique (Adoption d'une loi Fondamentale, élection d'une Assemblée Nationale Révolutionnaire) ; le régime n'a pu se maintenir qu'en sacrifiant les libertés démocratiques.

On peut mentionner ensuite la Réforme de l'Administration Territoriale avec la création des districts. L'édifice administratif, constitué de Préfectures et de Sous-Préfectures issues des Cercles coloniaux, est démantelé ; les districts permettent désormais un meilleur encadrement des populations.

L'Ecole coloniale est remplacée par l'Ecole Nouvelle qui fut un grand bouleversement. Désormais l'Ecole vise à former un homme nouveau, un citoyen éclairé pour construire la Nation.

L'Economie du pays est profondément réformée ; et beaucoup de Sociétés furent créées sur des bases malheureusement aléatoires.

La Jeunesse se lança dans un mouvement d'organisation sans précédent :

- certains ont créé une organisation sur le plan national : C'est la Ligue de la Jeunesse Patriotique ;
- mais la majorité s'est structurée dans les Sous-Préfectures en Organisations Régionales des Jeunes, dont certains donneront naissance à des partis après la Conférence Nationale.

Par ailleurs, cette Jeunesse était animée par un intense débat d'idées qui éveilla définitivement le pays en créant une opinion publique.

Ce débat a opposé profondément les éléments de la Ligue aux Jeunes qui militaient dans les Organisations Régionales de Jeunes regroupés au sein du Comité Inter Jeunesse (CIJ).

Cette division a marqué profondément l'histoire du mouvement "révolutionnaire". A tel point qu'on peut affirmer qu'elle constitue avec les erreurs commises sur le Plan de la gestion de l'économie, les causes profondes de l'échec de la « révolution ».

Peut-on sortir du camp pour faire la révolution ?

Peut-on bâtir une organisation nationale de la Jeunesse sans un travail préalable de sensibilisation et de conscientisation des Jeunes à la base ?

Peut-on créer une Société Nationale et une Société Provinciale dans le même secteur, avec les mêmes prérogatives ?

Le Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA) peut nous aider à répondre à ces questions qui ont animé des débats pendant la période révolutionnaire.

C'est ce que nous souhaitons ardemment !

Jean Roger AHOYO

Professeur- Assistant de l'UNB à la retraite

MOT DU COORDONNATEUR DU CELHTO

Le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) est un bureau spécialisé de la Commission de l'Union africaine basé à Niamey au Niger. Créé en 1968 par l'UNESCO dans le cadre du projet Histoire générale de l'Afrique (HGA), sous le nom de Centre de Recherche et de Documentation pour la Tradition Orale (CRDTO), il fut intégré dans l'organigramme de l'Organisation de l'Unité Africaine en 1974 sous le nom de Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO). Il fait aussi office de Bureau de Représentation de la Commission de l'Union Africaine au Niger.

Le CELHTO est aujourd'hui une institution de référence pour la collecte et l'exploitation des données de la tradition orale en Afrique. Il a pour mandat d'œuvrer pour le recouvrement de l'autonomie du continent à l'égard des visions culturelles extérieures par l'affirmation d'une identité culturelle favorisant l'intégration et le développement du continent. Il a pour missions, entre autres, d'entreprendre des études linguistiques, historiques et sociologiques sur les communautés africaines et d'en publier les résultats. La création du Centre découle donc d'une nécessité manifestée par les Etats africains nouvellement indépendants membres de l'Organisation de l'Unité africaine et soutenue par l'UNESCO de compléter les sources écrites et archéologiques de l'Histoire africaine par les sources orales. Ce fut là une démarche noble qui s'inscrit dans l'authentification et la consolidation de l'historiographie africaine.

Dans le cadre de ce mandat, le CELHTO a trois grands programmes : l'Histoire, les langues puis la gestion des conflits couplée aux rapports avec la Diaspora africaine. En adéquation avec ses attributions classiques, le CELHTO, donne des appuis techniques et ou financiers pour la publication d'ouvrages sur l'histoire des peuples africains dans le cadre des accords-cadres de coopération qui le lient aux universités et centres de recherches du continent.

Par le passé, le CELHTO a soutenu, par exemple, la publication, en 1985, de l'ouvrage *Les Basaa du Cameroun: monographie d'après la tradition orale* de Jean-Marcel Eugene WOGNOU, réédité en 2010 ; il a également soutenu l'édition de *Mœurs et civilisations des peuples des Grands-Lacs africains* d'Anicet Kashamuba ou *Anthologie de la littérature orale de Côte d'Ivoire* de Zadi Zaourou en 2011 ou encore *La*

toile appliquée ou l'art de faire voir des sons de couleur chez les Fon de la République du Bénin d'hier à aujourd'hui de Joseph C. E. Adandé en 2016.

Au Bénin, des accords de partenariat ont été signés avec l'Université d'Abomey-Calavi en 2017 et avec l'Ecole du Patrimoine Africain de Porto Novo en 2019. C'est donc dans le cadre de cet accord qui le lie à l'Université d'Abomey-Calavi que le CELHTO avait été partenaire, en 2018, de l'organisation du colloque que le Département d'Histoire et d'Archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi avait organisé en hommage à d'imminents historiens béninois et dont il avait pris en charge la publication, en deux tomes, des actes sous le titre *SOCIETES, NATIONS, ECONOMIE ET GOUVERNANCE EN AFRIQUE : Mélanges en hommage aux Professeurs Abiola F. IROKO, Michel D. K. VIDEGLA, Sylvain C. ANIGNIKIN, Jérôme C. ALLADAYE, Sébastien D. SOTINDJIO et Adrien DJIVO.*

Le soutien financier qui est encore une fois donné pour la publication des actes du colloque international marquant le cinquantenaire de la révolution du 26 octobre 1972 au Bénin, organisé par le Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LaBRA), du 26 au 28 octobre 2022 à l'Université d'Abomey-Calavi, en collaboration avec notre Centre, dont le thème est « LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE AU BENIN : QUELS REGARDS ? », participe de cette même logique.

Plus de cinquante après la création du CELHTO, cette mission de recherche et de documentation de l'histoire de l'Afrique est toujours d'actualité et le CELHTO se doit d'accompagner la communauté scientifique dans des réflexions de fond sur l'histoire contemporaine du continent africain.

Voilà pourquoi, à chaque fois qu'il en est besoin, et dans la mesure de nos moyens, nous nous tenons aux côtés des chercheurs afin de travailler ensemble pour continuer par faire du CELHTO une institution de production et de partage de savoirs sur les cultures africaines.

Komi N'kégebe Fogâ TUBLU
Coordonnateur du CELHTO

COMITE D'ORGANISATION

Président : Prof. Rogatien M. TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Vice-présidents : Dr (MA) Patrick Joël ADJIVESSODE, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Dr (MA) Patrick HINNOU, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Komi N. Fogâ TUBLU (Coordonnateur du CELHTO-UA, Niamey), Dr (MA) Achille GNIDEHOUE, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Dr (MA) Ebénézer K. SEDEGAN, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Dr (MC) Basile MEDENOU, Université d'Abomey-Calavi (UAC).

Membres

Dr Didier N'DAH (Maître de Conférences, UAC), Dr Joseph SAHGUI (Maître de Conférences, UAC), Prof Dr Dionosio Poey BARO (Casa Brésil Africa-UFPA), Dr Dieudonné GNANMA-KOU (UAC), Dr Emery Patrick EFFIBOLEY (Maître-Assistant, UAC), M. Benjamin GNALEGA (Chargé de Programme, CELHTO-UA, Niamey) Dr Dieudonné AWO (Maître-Assistant, UAC), Dr AKOTCHAYE Nicolas (UAC), Dr Angèle A. HOUNGNINO (UAC), Dr Georges LOKONON (UAC), Dr Edmond Dandjinou ADJOVI (UAC), Dr Placide KOCHARE (UAC), Dr Richard AKODANDE-HONMA (UAC), Dr Vincent KAMMI (UAC), Dr Dabime NANTEKOUA (UAC), Dr Samson AGNANDJI (UAC), Dr Cossoba NANAKO (Université de Parakou), Dr Expédit OLOGOU, André Yves PIERRE (Casa Brésil Africa-UFPA) Raoul HOUINDO (UAC), Gédéon R. KIKI (UAC), Hermann W. ADIMOU (UAC), Kenneth KOSSOUHO (UAC), Jérôme SABI BRISSO (UAC), Placide OLODO (UAC).

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Président : Prof. Nassirou BAKO-ARIFARI (UAC),

Vice-Présidents : Prof. Koffi Nutéfé TSIGBE (Université de Lomé) et Prof. Mamadou BAMBBA (Université Alassane Ouattara)

Membres :

Prof. Sylvain C. ANIGNIKIN (UAC), Prof. Jérôme C. ALLADAYE (UAC), Prof. Scholastique DIAN-ZINGA (Université Marien N'Gouabi), Prof. Hugues MOUCKAGA (Université Omar Bongo), Prof. Aдови N'Buéké GOEH-AKUE (Université de Lomé), Prof. Kodjona KADANGA (Université de Lomé), Prof. Jean-François OWAYE (Université Omar Bongo), Prof. Sébastien D. SOTINDJO (UAC), Prof.

Placide F. G. A. Clédjo (UAC), Prof. Odile DOSSOU GUEDEGBE (UAC), Prof Dr Dio-niosio Poey BARO (Casa Brésil Africa-UFPA), Prof. Ibouaïma YABI (UAC), Prof. Maurice BAZEMO (Université Pr Joseph KI-ZERBO), Prof. Pascal O. TOSSOU (UAC), Prof. Brice TENTE (UAC), Prof. Christophe HOUSSOU (UAC), Prof. Edinam KOLA (Université de Lomé), Prof. Patrick Y. HOUESSO (UAC), Prof. Obarè BAGODO (UAC), Prof. Esohanam BATCHANA (Université de Lomé), Prof. David MOKAM (Université de Ngaoundéré), Prof. Esoham ASSIMA-KPATCHA (Université de Lomé), Prof. Nakpané LABANTE (Université de Kara), Prof. Siméon K. KOUAKOU (Université Houphouët-Boigny), Prof. Virginie WAYANKA BONGUEN OYOGMEN (Université de Yaoundé 1), Prof. Mohamed GIBIGAYE (UAC), Prof. Adolphe KPATCHAVI (UAC), Prof. Abou-Bakari IMOROU (UAC), Prof. Toussaint VIGNINO (UAC), Prof. Didier Marcel HOUENOUE (UAC), Prof. Romuald TCHIBOZO (UAC), Prof. Rogatien M. TOSSOU (UAC), Prof. Komlan ETOU (Université de Lomé), Dr Didier N'DAH (Maître de Conférences, UAC), Dr Hygin Faust KAKAÏ (Maître de Conférences Agrégé, UAC), Dr Charles BABADJIDE (Maître de Conférences, UAC), Prof. Dr. Zélia Amador de Deus (Casa Brésil Africa-UFPA), Dr Antoine Koffi GOLE (Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara), Dr Monique OUASSA KOUARO (Maître de Conférences, UAC), UAC), Dr. Charles BABADJIDE (Maître de Conférences, UAC), Dr Benjamin ALLAGBE, (Maître de Conférences, UAC), Dr Ferdinand KPOHOUE (Maître de Conférences, UAC), Dr Innocent S. KOUTCHADE (Maître de Conférences, UAC), Dr Mouftaou ADJERRAN, (Maître de Conférences, UAC), Dr Raphaël YEBOU (Maître de Conférences, UAC), Dr Bernard FANGNON (Maître de Conférences, UAC), Dr David BALOUBI (Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi), Dr Djibril MAMA DEBOUROU (Maître de Conférences, UAC), Dr Pierre G. METINHOUE (Maître de Conférences, UAC), Dr Aboubakar TANAÏ (Maître de Conférences, Université de Lomé) ; Dr Rufin DIDZAMBOU (Maître de Conférences, ENS/Université Omar Bongo), Dr Komlan KOUZAN (Maître de Conférences, Université de Kara), Auguste HOUINSOU (Maître de Conférences, UAC).

COMITE DE LECTURE

Président : Dr Azizou CHABI IMOROU (Maître de Conférences, UAC),

Vice-Président : Dr Mouftaou ADJERRAN, (Maître de Conférences, UAC),

Membres : Dr Raphaël YEBOU (Maître de Conférences, UAC), Dr Didier N'DAH (Maître de Conférences, UAC), Dr Innocent S. KOUTCHADE (Maître de Conférences, UAC), Dr Mouftaou AD-JERRAN (Maître de Conférences, UAC), Dr David BALOUBI (Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi), Dr Dieudonné GNAMMAKOU, (UAC), Dr Achille GNIDEHOUE (Maître-Assistant, UAC), Dr Romain HOUNZANDJI (Maître-Assistant, UAC), Dr Expédit OLOGOU, Dr Jean Tata TOSSOU (Maître-Assistant, UAC), Dr Patrick HINNOU (Maître-Assistant, UAC), Dr Patrick Joël ADJIVESSODE (Maître-Assistant, UAC), Dr Ebénézer K. SEDEGAN (UAC), Dr Cossoba NANAKO (Université de Parakou), Dr Franck OGOU (EPA/UAC), Dr Georges LOKONON (UAC).

INTRODUCTION GENERALE

Professeur Rogatien Makpéhou TOSSOU
Université d'Abomey-Calavi

L'histoire d'un pays n'évolue jamais de façon linéaire. Il arrive des « périodes de fièvre, de guérison et de rechute ». L'histoire du Dahomey/Bénin n'échappe pas à ce principe immuable, comme on peut le constater lorsqu'on suit sa marche depuis l'indépendance.

En effet, les douze premières années postindépendance furent tumultueuses. Le jeune Etat indépendant s'est empêtré dans des crises sociopolitiques. L'institution en 1970 du triumvirat symbolise le comble des errements qui caractérisèrent cette époque. Le destin du pays fut confié à un trio, suivant un système d'alternance accordant à chaque président un mandat de deux ans au pouvoir.

C'est le fameux Conseil présidentiel qui ne tint pas ses promesses. Ce fut une aventure désastreuse. Les trois leaders politiques, Hubert Maga, Justin Ahomadégbé et Sourou Migan Apithy s'enlisèrent dans des querelles personnelles et régionalistes. Cette confession faite par l'un d'entre eux, Hubert Maga, en dit long sur l'état déliquescence du Dahomey à l'époque :

« En effet, les troubles successifs qui ont miné le pays, qu'ont-ils semblé démontrer sinon l'incapacité du Dahomey à assurer pleinement son indépendance et à administrer avec efficacité ses affaires ? Quelle fierté peut-on tirer d'une telle constatation. L'unité nationale, la stabilité intérieure, pendant presque tout le temps, sont demeurées compromises. Notre crédit à l'extérieur s'en est trouvé gravement atteint. Au total, au lieu de se développer au sens plein du mot, le Dahomey n'a offert que le spectacle angoissant de la régression » (Ph. Akpo, 2005, p. 83).

Le 26 octobre 1972, il se produisit un événement qui marqua profondément l'histoire de la République du Dahomey/Bénin : un coup d'Etat militaire. Une fois de plus, l'Armée, traditionnellement rangée dans un rôle de salubrité politique, s'immisça dans le jeu politique. Cette fois-ci, elle va s'emparer durablement du pouvoir. C'est le début d'une nouvelle ère, unanimement voulue et acceptée par la majorité des Dahoméens déconfits du fait des soubresauts politiques sans fin et de la prise en otage

du pays par les trois leaders précités. Un vent nouveau commença à souffler, celui de la « Révolution », proclamée par les nouveaux maîtres du pays, constitués en Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR). Les ambitions déclinées par le GMR dans le discours-programme du 30 novembre 1972 et dans la nouvelle politique d'indépendance nationale, impactèrent tous les domaines. C'est le début d'une aventure révolutionnaire, marxiste-léniniste. Elle dura dix-sept ans. Cette période a fait couler beaucoup d'encre, suscitant force polémiques entre détracteurs et partisans. Quoi qu'on dise, la « Révolution » produisit une métamorphose profonde de la société daho-béninoise, surtout dans ses dimensions culturelle, éducative, de développement et de l'unité nationale, etc.

La révolution du 26 octobre 1972 avait suscité une adhésion populaire. Mais le peuple ne tarda pas à déchanter. Le régime du PRPB se transforma en un pouvoir liberticide, policier, qui confisqua toutes les libertés démocratiques. Des atteintes graves furent portées aux libertés. Ecartant tout débat public sur les questions politiques et économiques, le régime prospéra dans une gestion solitaire et calamiteuse des affaires de l'État. La mauvaise gestion et le pillage de l'économie devinrent une caractéristique de cette phase de l'histoire nationale. Durant cette période en effet, le pillage de l'économie a atteint des proportions jamais égalées. Les conséquences pour le pays furent énormes : contre-performance du secteur secondaire, faillite de la plupart des entreprises d'État, insolvabilité des banques, accumulation de la dette intérieure et extérieure, gel des recrutements à partir de 1986, montée du chômage, etc. Tous ces problèmes ont engendré un profond mécontentement qui obligea le régime à organiser une conférence nationale. Mais cette conférence est intervenue trop tard, car le pourrissement de la situation rendait inéluctable la chute du régime.

En tout état de cause, a période révolutionnaire fut une étape importante dans l'évolution du pays. A cet égard, elle mérite une attention particulière, surtout en ce qui concerne le positionnement idéologique des caciques du régime, les mutations sociales et sociétales qu'elle a engendrées, et les faits qui l'ont jalonnée. Force est de constater que 50 ans après son avènement, et 33 ans après sa chute, plus d'un Béninois sont restés nostalgiques de ce régime. Cette nostalgie se justifie à bien des égards mais il convient, pour en avoir une perspective plus pondérée, d'interroger les productions scientifiques, du Bénin et des d'autres pays frères d'Afrique (de Burkina Faso, du Congo et du Togo), consacrées à ce pan de notre histoire commune. Fort heureusement, des historiens, sociologues, économistes,

juristes, géographes, politologues, bref, des hommes de science disposant du temps et du recul nécessaires pour mieux apprécier les faits et jeter un regard nouveau sur cette époque, se sont atelés à cette tâche. Afin que ces différents spécialistes, réunis dans un creuset d'échanges pluridisciplinaires, confrontent leurs regards sur ladite période, le Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA) de l'Université d'Abomey-Calavi a organisé, du 26 au 28 octobre 2022, soit un demi-siècle plus tard, le colloque scientifique international marquant le « Cinquantenaire de la révolution du 26 octobre 1972 » et placé sous le thème : « La période révolutionnaire au Bénin : quels regards ? » Ce colloque s'est penché sur une vingtaine de thématiques sans exclusivité autour desquelles les participants ont débattu et produit des réflexions scientifiques riches et variés. Dans un souci de synthèse, ces thématiques sont condensées en sept axes qui constituent la charpente des présents actes.

LA QUESTION DU STATUT DES LANGUES BÉNINOISES : QU'EST CE QUI BLESSE ?

Zakiath BONOU-GBO, Abraham OLOU et Wilson KOBOUDE

Université d'Abomey-Calavi

bzakiath@gmail.com

Résumé

L'introduction des langues nationales dans le système éducatif comme support d'enseignement et véhicule des savoirs a préoccupé plusieurs chercheurs. Ainsi, les recherches ont conduit au choix de six langues de post-alphabétisation. Malgré les solutions proposées pour les introduire à l'école, dans l'Administration centrale et à l'Assemblée Nationale, cette problématique est reléguée au second plan. Conscient (e) qu'aucun développement ne peut se faire dans la langue d'autrui, cette recherche propose d'utiliser toutes les langues maternelles des enfants à partir du CI. Ce qui permettra de définir plus tard les langues véhiculaires de chaque département comme langue officielle dans les administrations et autres structures étatiques.

Mots clés : langue nationale, culture, développement durable, qualité de l'enseignement.

Abstract

The introduction of national languages into the education system as a teaching medium and vehicle of knowledge has preoccupied several researchers. Thus, the research led to the choice of six post-literacy languages. Despite the solutions proposed to introduce them to school, to the central administration and to the National Assembly, this problem is relegated to the background. Aware that no development can take place in the language of others, this research proposes to use all the mother tongues of children from CI. This will allow the vehicular languages of each department to be defined later as the official language in the administrations and other state structures.

Keywords: national language, culture, sustainable development, quality of education.

1. Contexte et problématique

La question de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif demeure un sujet à polémique. Les travaux de Akoha (1987) ;

Gbéto (1991) Tossa (2000) ; Tchitchi et da Cruz (2000) ; Houéto (2003) ; Bada (2004) ; da Cruz (2007, 2008, 2009) et bien d'autres auteurs reconnaissent qu'aucun développement durable à la base n'est possible sans la prise en compte des réalités culturelles et linguistiques des populations concernées. La formation des enseignants, la conception du matériel didactique en qualité, la question de l'aménagement linguistique, l'insertion effective des langues locales au CI, etc. figurent parmi les nombreuses pistes proposées pour valoriser les langues maternelles et de permettre à l'apprenant de mieux la langue officielle. Mais les mesures proposées ne répondent pas encore à ces idéaux. Si nous sommes d'accord qu'aucun pays ne peut se développer dans la langue d'un autre pays, il est de même qu'on ne peut enseigner une langue et oublier sa culture. Le Bénin qui se veut un pays en voie de développement, doit prendre des décisions qui lui sont vitales. On se pose les questions suivantes :

- Quels sont les textes et lois promulgués pour la valorisation des langues nationales ?
- Quelles sont les expérimentations qui ont été faites ?
- Comment se présente la situation actuelle au Bénin ?
- Que faire ?

C'est autour de ces principales questions que se fondent cette recherche.

1.1. Objectifs

Spécifiquement, il s'agit de :

- déterminer les textes et lois promulgués pour la valorisation des langues nationales ;
- montrer les résultats de quelques expérimentations sur les langues ;
- présenter la situation actuelle au Bénin en vue de proposer de nouvelles perspectives.

1.2. Hypothèses

Pour atteindre ces objectifs définis plus haut, nous pensons que :

- ils existent plusieurs textes et lois sur les langues de 1972 jusqu'à nos jours sur la valorisation des langues ;
- les résultats des expérimentations sur les langues présentés par ELAN sont peu reluisants ;
- l'intellectualisme béninois et le sentiment linguistique constituent des freins à la valorisation des langues nationales.

1.3. Méthodologie

Pour réaliser ce travail, la méthodologie a consisté à collecter, à traiter puis à sélectionner les travaux, articles ou publications scientifiques qui ont abordé la question relative à l'introduction et ou à la promotion des langues nationales. L'analyse a permis de sélectionner des textes et lois en guise de rappel sur l'enseignement des langues comme médium ou matière, sur l'alphabétisation, la création des instances dans le domaine ; de présenter les conclusions des expérimentations sur les langues ; de présenter la crise actuelle en ce qui concerne la promotion des langues nationales et faire une analyse discursive dans laquelle de nouvelles perspectives seront envisagées.

2. Rappel de quelques textes et lois sur la promotion des langues nationales

Les gouvernements africains depuis 1960 ont à cœur le développement de leurs pays. Conscients qu'au aucun développement politique, économique, culturel et social ne peut se faire sans les populations de leurs États, des lois et textes sont votés pour promouvoir les langues maternelles de ces citoyens en vue de leur permettre de participer massivement à la construction de leurs nations. Le Bénin, à l'instar des autres pays africains n'est pas resté en marge de ces réformes. En guise de lois et de décisions encourageant la promotion des langues, on peut citer entre autres :

- le Discours-Programme du 30 novembre 1972 stipule qu'« il est nécessaire de rompre avec le carcan d'étouffement de nos valeurs culturelles et revaloriser nos langues », un mois après l'avènement de la Révolution,
- Le Programme National d'édification de l'Ecole Nouvelle de 1973 : "La langue étant le véhicule d'une culture, il faudra travailler à la réhabilitation, à la défense et à l'illustration de nos cultures en introduisant nos langues dans l'enseignement." ;
- L'Ordonnance N° 75-30 du 23/06/75, portant orientation des langues nationales en République du Bénin et en son article 7 dispose : les langues nationales doivent être introduites comme matières d'enseignement au même titre que les autres disciplines ensuite comme véhicule de savoirs ;

- L'Arrêté N°569/MENCJS/CAB du 5 juin 1974 portant création de la Commission Nationale de la Linguistique qui a pour but de décrire les langues afin de les doter d'instruments pédagogiques, d'alphabets, de règles d'orthographe, de précis grammaticaux, de syllabaires, de vocabulaires, de dictionnaires ;

- L'article 11 de la constitution béninoise de 1990 stipule que : toutes les communautés composant la Nation jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues parlées et écrites et de développer leur propre culture tout en respectant celle des autres. L'Etat doit promouvoir le développement des langues nationales d'intercommunication ;

- La charte culturelle de la république du Bénin fixée par la loi n° 91-006 du 25 février 1991 en ses articles 17, 18 et 21 stipule entre autres que :

- a) *L'Etat béninois reconnaît l'impérieuse nécessité de développer les langues nationales, vecteur de nos cultures et instrument privilégié du développement culturel et social,*

- b) *L'Etat béninois, tout en assurant une égale promotion à toutes les langues nationales, doit préparer et mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'introduction progressive et méthodique de ces langues dans l'enseignement ;*

- Le relevé du conseil des ministres N° 27/SGG/REL du 16 juillet 1992 définit le rôle de certains ministères dans le processus d'utilisation des langues nationales ;

- a) *au Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales et au Ministre de la Santé Publique de prévoir une épreuve dans les langues nationales aux concours et examens professionnels ;*

- b) *au Ministre de la Culture et des Communications, d'assurer avec le Ministre de l'Education Nationale, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et l'Administration Territoriale, le Ministre de la Santé Publique, le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales et autres Ministres, l'introduction progressive des langues nationales dans les systèmes éducatifs ainsi que les examens et concours professionnels ;*

- c) *au Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et l'Administration Territoriale d'introduire l'utilisation des langues retenues pour la post-alphabétisation dans l'administration des localités ;*

- d) *au Ministre de l'Éducation Nationale d'assurer l'introduction progressive des six (06) langues (Aja, Fon, Baatonu, Dendi, Ditammari, Yoruba) aux examens du Certificat d'Études Primaires, du Brevet Élémentaire du Premier Cycle, du Baccalauréat et autres concours,*

d'assurer le perfectionnement et la formation des cadres de l'alphabétisation à l'École Nationale d'Administration et dans les Écoles Normales Intégrées ;

- L'Arrêté N° 45/MCC/CAB/DA/SA de 1994, portant attribution, organisation et fonctionnement de la direction de l'alphabétisation en son article 1er définit clairement le rôle de la direction de l'alphabétisation :

a) contribuer à la cohésion et à l'unité nationale par la réhabilitation, la revalorisation et la promotion des langues nationales en tant qu'instruments de participation au développement ;

b) envisager, en relation étroite avec les services compétents du Ministère de l'Éducation Nationale, les réformes nécessaires à l'introduction des langues nationales dans l'enseignement en matière de post-alphabétisation et de l'éducation des adultes ;

- L'Arrêté N° 45/MCC/CAB/DA/SA de 1994, portant attribution, organisation et fonctionnement de la direction de l'alphabétisation en son article 11 précise que la direction :

c) veille la production et la diffusion de la presse écrite en langue nationale ;

d) veille à l'élaboration et la diffusion, sous forme écrite, de message éducatif en langue nationale, en collaboration avec ses partenaires ;

- La loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin en son article 99 stipule : la commune doit veiller à la promotion des langues nationales en vue de leur utilisation sous forme écrite orale, etc.

Ces textes traduisent la volonté législative et institutionnelle des gouvernements successifs à promouvoir des langues nationales et à les introduire dans le système éducatif formel afin d'en faire des outils de développement et d'intégration des savoirs endogènes, modernes et technologiques. La présentation de ces textes de 1960 à nos jours, dont la liste n'est point exhaustive, montre combien des initiatives sont prises pour donner à nos langues un statut indispensable dans l'enseignement comme dans l'Administration. Mais, tout porte à croire que les textes et les arrêtés sont plus nourris que les actions sur le terrain si on procède à une analyse de la situation actuelle des langues au Bénin. Or, d'importants travaux scientifiques et académiques sont réalisés par les linguistes, sociologues, historiens, didacticiens, psycholinguistes pour rendre les langues opérationnelles. Quelle est alors la situation réelle au Bénin ?

3. Situation réelle des langues nationales

La situation actuelle montre que les langues nationales sont quasi absentes (da Cruz, 2009) du fonctionnement des structures décentralisées. Au primaire, les expérimentations ont été faites au cours d'initiation avec les nouveaux programmes d'étude (NPE). Les résultats sont peu reluisants :

- *Les enseignants sont mal formés et ne savent ce qu'ils doivent enseigner sur les plans intellectuels, pédagogique, didactique ;*
- *L'absence de matériels didactiques en langues nationales pour orienter les enseignants sur leurs pratiques de classe ;*
- *Les enseignants assurent aux apprenants une formation dont qualité laisse à désirer ;*
- *Les limites des enseignants par rapport à leurs connaissances sur les langues et cultures béninoises constituent un obstacle majeur sur les activités en langues du module "Langue et culture" ;*
- *Les enseignants exécutent tant bien que mal les activités en langues nationales, ou finissent par les faire en langue française ;*
- *Les rares enseignants qui ont de la motivation pour le faire, transforment les cours en des séances de détente.*

Une autre expérimentation est le projet "Ecoles et Langues nationales". L'objectif de ce projet est de mener des expérimentations dans les classes à partir de matériels didactiques et outils pédagogiques conçus en langues nationales. Le 12 février 2018, le projet a été suspendu par l'arrêté n° 0202/MEMP/DC/SGM/DAF/DPP/DIIP/SP., pour des raisons diverses. Pour Adjeran (2021),

- *la qualité des manuels scolaires en langues nationales produits dans le cadre du projet ELAN est décevante pour la langue yorùbá en l'occurrence;*
- *les titres proposés en yorùbá aux manuels manifestent une absence de la transcription des tons, préjudiciable à la lecture et à la compréhension du titre au regard du caractère distinctif des unités suprasegmentales dans la langue convoquée. Plus déconcertant encore, le titre du manuel de mathématiques propose deux graphies du glossonyme yorùbá qui ne riment à rien dans langue (yorouba et yoruba) ;*

- les variations graphiques induites par l'absence ou la mauvaise transcription des tons, des constructions syntaxiques inintelligibles caractérisent les deux manuels examinés, leurs titres compris ;

- la non implication des acteurs de l'école, les enseignants et les élèves d'une part et les parents des élèves.

- Quant à l'expert Djihouessi (2016), le projet ne définit pas clairement le type de bilinguisme, ce qui pose un problème lié à son exécution, le manque d'organisation, l'absence de débat scientifique et technique autour du projet, l'absence d'un protocole expérimental, l'absence de formation préalable des formateurs sur les systèmes d'écriture et de transcription des langues concernées.

Ces différents résultats justifient la situation actuelle des langues nationales. Les gouvernements ont échoué en ce qui concerne l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel à côté du français. Pour certaines personnes, le nombre élevé de langues ne permet pas de les promouvoir dans l'enseignement. Les travaux de BADA (2004) confirmés par CAPO (2009) ont apporté des réponses à cette question à travers des solutions précises dont la mise en œuvre permettrait de régler définitivement toutes les préoccupations ou débats liés au développement des langues maternelles. C'est dans ce cadre que l'atlas sociolinguistique a présenté un bilan sur les langues parlées au Bénin. Il se dégage des résultats des travaux, une soixantaine de parlers au Bénin répartis en trois sociolinguistiques : **le groupe des langues dites Gur ou Voltaïque, le groupe Kwa et le groupe afro-asiatique**. Pour leur introduction dans le système éducatif, le Bénin a choisi **le fongbe, l'ajagbe, le yoruba, le ditammari, dendicine, baatɔnumarum, gungbè et le gengbè** comme des langues d'intercommunication. Malgré ces dispositions, les objectifs qui concernent la promotion des langues nationales ne sont pas atteints. Dans ces perspectives, da CRUZ (2009) souligne que les gouvernements doivent prendre des décisions hardies favorables à la prise en compte effective des langues nationales dans les communications institutionnalisées et utiliser les langues locales dans les manifestations officielles de façon systématique. Pour l'auteur, « *il existe au Bénin des communes dont la situation sociolinguistique relativement homogène offre un contexte d'expérimentation de l'utilisation des langues nationales* ». Face à ce constat, il donne l'exemple des villes comme *Porto-Novo (yoruba et gun), Comé (waci et xwèla), Abomey, Bohicon et Cotonou (fon), Klouèkanmè (aja et fon) Parakou (dendi, fon et baatonu), Dassa et Savalou (maxi, idaaca, fon)* qui pourraient servir d'expérimentations en vue

d'arriver à des conclusions probantes et d'envisager d'autres pistes d'actions au besoin sur le développement des langues.

4. Analyse et perspectives

La langue est le reflet des réalités des besoins des communautés. Aucun développement durable à la base n'est possible sans la prise en compte de ces réalités. Pour arriver à un stade de développement durable, les populations ont besoin de communiquer dans les langues maternelles. Elles doivent donc être introduites dans le système éducatif si le Bénin souhaite s'illustrer au rang des pays à économie dominante. Mais, il faut remarquer que la volonté des décideurs de faire de l'introduction des langues une réalité, reste et demeure une décision politique sur papier. Tous les discours encourageants de tous les politiques allant dans ce sens visent tout simplement à attirer l'attention et à se faire une bonne place dans la gestion des affaires de l'Etat. Aussi, peut-on noter qu'il ne suffit pas de définir les langues d'intercommunication ou de post-alphabétisation pour promouvoir les langues. Après l'aménagement linguistique, il faut passer à la phase d'une politique linguistique adéquate. A ce sujet, CAPO (1988) cité par Bada (2004 : 39) a proposé des mesures ou pistes d'actions pour une politique linguistique. Pour l'auteur, les politiques devraient :

- accorder un statut officiel aux langues africaines et déclarer les langues européennes comme langues d'information plutôt que langues de communication quotidienne ;
- définir et faire la démarcation de nos langues sur des bases claires, mettant au point les critères devant aider à classer un parler donné comme dialecte d'une langue seconde ;
- faire des recherches intensives sur la phonologie, la morphologie, la syntaxe et le lexique des langues individuelles dans le but de les pourvoir d'orthographe standard ;
- réaliser la production d'ouvrages dans chaque langue pour tous les cycles scolaires et pour toutes les disciplines ;
- traiter les langues nationales comme des facteurs puissants d'unité, et non comme des barrières. CAPO (1988)

La liste des solutions proposées n'est pas exhaustive. Elles prennent en compte toutes les dispositions à mettre en œuvre pour développer les langues nationales. Mais rien de ces pistes proposées, des décisions prises et des initiatives engagées ne fonctionnent vraiment. On se demande alors pourquoi ?

4.1. La question des normes

Pour réussir une politique linguistique qui aboutit à l'introduction des langues maternelles dans le système éducatif formel, plusieurs décisions sont encore à prendre et des travaux à réaliser :

- les langues maternelles pour servir de supports dans l'enseignement doivent être réaménagées, codifiées, normalisées et instrumentalisées ;

- les recherches en linguistique doivent aboutir à la création des terminologies dans tous les domaines (santé, agriculture, administration, éducation, commerce, sciences juridiques...) pour permettre aux langues de disposer du lexique nécessaire afin de répondre aux besoins de communication des populations ;

- **Les matériels didactiques**

- L'enseignement-apprentissage des langues nationales nécessite la confection des ressources didactiques importantes. De ce fait, il est indispensable d'élaborer les manuels scolaires en qualité et en quantité. Le manuel scolaire constitue donc un support de cours qui contient des documents et des activités déclencheurs du processus d'enseignement/apprentissage. Autrement, il offre à l'enfant un ensemble de connaissances et un recueil de savoirs où il peut découvrir, apprendre et comprendre de nouvelles choses. A ce sujet, Bilhaj (2016) identifie trois rôles du manuel scolaire :

a) *Le manuel permet la transmission des connaissances. Il peut faciliter pour l'apprenant, la tâche d'acquisition des connaissances linguistiques et culturelles. [...] Ces ouvrages sont préparés pour véhiculer des connaissances, des savoirs et des savoir-faire essentiels dont l'apprenant a besoin pour apprendre telle ou telle langue [...] et cela, suivant un rythme de progression précis ;*

b) *Le manuel aide l'apprenant à savoir ce qu'il apprend et ce qu'il devra apprendre par la suite. Il l'aide aussi à être autonome dans la mesure où l'apprenant peut préparer et réviser ses leçons et faire des exercices avec ses collègues en classe ou tout seul à la maison ;*

c) *[...] le rôle du manuel est de fixer, d'organiser et de structurer les connaissances, les savoirs et les savoir-faire, il constitue un support documentaire écrit indispensable pour chacun des apprenants. Il les aide à travailler individuellement ou collectivement, sur des schémas, exercices, textes etc. (Alain Choppin : 1992, p. 120).*

Les manuels scolaires bien élaborés, faciliteront l'enseignement-apprentissage des langues nationales selon une progression précise à travers des activités conçues qui visent l'autonomie de l'apprenant : écrire, lire, parler correctement les langues dans toutes les situations de communication nécessaire.

- **De la formation des enseignants**

da Cruz (2009) souligne que c'est le manque formation des enseignants sur l'enseignement des langues nationales. Pour ce faire, il faudra procéder à la formation des enseignants sur les langues nationales. Selon l'Unesco (1998), pour qu'elle soit efficace, la formation des enseignants doit tenir compte des recommandations suivantes :

- *mettre en avant le rôle essentiel de la formation des enseignants et de la politique d'éducation au regard des objectifs de développement nationaux ;*

- *produire et diffuser des directives sur l'apprentissage ouvert, l'enseignement à distance, l'apprentissage en ligne et l'application des TIC à la formation des enseignants ;*

- *engager une action de plaidoyer visant à améliorer la formation et la condition des enseignants dans le monde entier ;*

- *encourager, par des programmes d'échanges et la constitution de réseaux, la mise en commun des bonnes pratiques nationales et des expériences acquises au sein de groupes de pays ayant des préoccupations communes relatives aux enseignants.* UNESCO (1998)

La question des normes en ce qui concerne les langues maternelles se pose avec acuité. Toutes les langues ne sont encore équipées. Les travaux des différents chercheurs n'ont pas encore conduit au réaménagement, à la codification, à la normalisation et à l'instrumentalisation des langues. Aussi, faut-il les pourvoir de documents authentiques qui répondent vraiment aux situations de communication et à la pédagogie de classe. Ce qui ne semble pas être le cas. À l'heure actuelle, elles manquent aussi des termes. La question de la terminologie doit être réglée. C'est pourquoi TCHITCHI (2008) affirme qu'« ...aucune entreprise de valorisation des langues nationales pour une réhabilitation des cultures et des pratiques qu'elles véhiculent ne peut être efficace sans un recours à la terminologie ». S'inscrivant dans ce contexte, AMOULE (2011) note différents aspects de questions pour résoudre les difficultés liées à la terminologie. Pour elle,

a) *les recherches sur le lexique en général et sur les pratiques terminologiques en particulier s'imposent aujourd'hui à cause de l'ampleur que prennent les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi, les inventions et les découvertes dans les différents domaines sont à la base de l'apparition de nouveaux outils auxquels les spécialistes ont attribué des dénominations pour pouvoir les désigner, expliquer leur fonctionnement et leurs usages ;*

b) *les langues locales sont confrontées aux problèmes de terminologie en matière de science et technique ; il nous faut alors travailler à leur adaptation aux réalités terminologiques nationales afin qu'elles répondent aux besoins de communication moderne ;*

c) *les langues africaines doivent, en s'inspirant des langues étrangères, mettre en action leurs procédés de création lexicale dans le but de combler leurs lacunes et de pouvoir assumer leurs fonctions communicatives.*

Si toutes ces pistes sont explorées et adoptées, l'Etat pourra entreprendre réellement une politique linguistique avec l'aide des linguistes, des didacticiens, historiens, des sociologues, des psychologues et d'autres experts dans différents domaines afin d'outiller les langues.

4.2. Le sentiment linguistique et l'individualisme

Qu'on le veuille ou non, la question du sentiment dans le choix des langues maternelles qui doivent servir à une politique linguistique pose toujours un véritable problème au Bénin. Certains politiques tiennent compte de leurs appartenances linguistiques ou des affinités ou familiarités pour choisir la langue. Ils mêlent le sentiment et ne s'entendent pas sur le choix des langues. Dans le rang des chercheurs dans nos universités qui participent aux travaux sur l'aménagement et la planification linguistique au Bénin, la difficulté s'observe. Chacun voudrait, dans sa position, que sa langue passe avant les autres. Pour justifier ces différents comportements, certains cadres scientifiques évoquent la question du nombre de locuteurs et selon qu'elle (la langue) est véhiculaire ou non.

4.3. L'intellectualisme béninois

S'il est dit qu'aucun pays ne se développe mieux dans la langue de l'autre, c'est pour montrer que les langues maternelles des individus sont les facteurs de développement intellectuel, culturel, cultuel, social, économique, etc. De ce fait, ces langues doivent être utilisées dans tous les sphères de la société pour mieux incorporer les savoirs endogènes, modernes et technologiques. Mais, le constat au Bénin est très amer. Certains parents trop intellectuels ne parlent jamais leurs langues

maternelles. Cette observation a été faite par Adjera (2014). Il a montré que le français s'est introduit dans toutes les couches de la société. Pour l'auteur, « *La rencontre des béninois avec le français ne s'effectue pas seulement avec ou exclusivement comme c'est le cas dans certains pays [...] à l'école ou dans les situations formelles, mais dans les contextes informels notamment dans les familles* ». L'essentiel pour les parents, a-t-il expliqué, c'est que les enfants s'expriment en français. De ce fait, « *l'adéquation du français* » avec les normes adéquates et les règles correctes d'usage n'a pas d'importance. Mieux, Dohou (2016) a confirmé à travers une enquête réalisée à Cotonou que 65,30 % des parents qui exigent que le français soit parlé à la maison ont un niveau universitaire et 75, 51 % ont affirmé avoir l'expression en langue française que dans les langues nationales. Cette même enquête a révélé que 63,26 % des enfants des ménages ne maîtrisent aucune langue maternelle. Aussi, faut-il souligner que 36.73 % des parents ne trouvent aucune utilité à utiliser les langues nationales même si 77,55 % reconnaissent les effets négatifs de l'utilisation du français dans la cellule familiale. Ces statistiques montrent que les enquêtés se renient et cherchent à s'enraciner dans les langues étrangères. L'obligation faite aux enfants d'utiliser la langue française à la maison et les différentes situations provoquent des chocs psychologiques chez eux. Ces enfants se retrouvent incapables d'interagir avec les autres dans différentes situations de communications dans le cadre scolaire ou dans d'autres situations où le besoin de parler leurs langues maternelles s'imposent : marché, église, dans la rue, entre amis, etc. Ces comportements autodestructeurs ne permettent pas de valoriser les langues et sont à l'origine des troubles et retard dans le développement du langage chez les enfants. C'est d'ailleurs la remarque de Poth (1990) cité par Bada (2004 : 36),

« C'est bien la langue maternelle qui garantit le "décollage intellectuel" dès le début de la scolarité, c'est elle qui lui apporte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie, c'est elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'environne. Poth (1990) ».

Cette pensée résume l'importance des langues maternelles à l'école. Leur utilisation facilite et améliore les capacités cognitives et interactives des apprenants en classe. La maîtrise de la structure de sa langue maternelle facilite l'acquisition d'une deuxième langue et leurs résultats sont nettement meilleurs. L'inverse produit des résultats peu reluisants et les apprenants réalisent des performances qui laissent à désirer. C'est ce que souligne Bada (2004, 36).

« Plus de 50 % des enfants qui entrent à l'école primaire l'abandonnent

avant la fin du cycle de formation. Nombre d'études menées sur les « échecs scolaires à l'école primaire » dans le cadre du Nigeria et ailleurs attribuent ce phénomène (qui atteint 40 à 60 % dans certains pays) à l'introduction prématurée de l'anglais comme langue d'enseignement à l'école primaire, à la formation médiocre des enseignants, et aux matériels didactiques insuffisants. Mais l'élément majeur responsable de cette situation reste l'utilisation de la langue étrangère pour l'enseignement » (Fafunwa, 1990).

5. Perspectives

Il ressort des différents points énoncés plus haut qu'il urge de passer à la phase d'expérimentation des langues. De ce fait, cette recherche propose l'insertion de toutes les langues nationales à partir du Cours d'Initiation (CI) Ainsi le système de standardisation des langues se mettra en place à travers les langues. Ensuite, après la standardisation, il faudra choisir en fonction des départements ou des milieux deux ou trois autres véhiculaires comme matière pour faciliter plus tard l'intercommunication. Pour celui dont la langue maternelle est le fòngbè par exemple, il aura le dendi ou le baatonum comme matière au même titre que l'Anlgais, l'allemand, l'espagnol.

Il est aussi important de faire la mise à jour au niveau du nombre de locuteurs de chaque langue. Le tableau ci-dessous rend compte de cette classification qui date de 2002.

2002	Groupe des Fon	Groupe des Adja	Groupe des Yorouba	Groupe des Bariba	Groupe des Peulh	Groupe des Ottamari	Groupe des Yoa-Lokpa	Groupe des Dendi	Autres groupes
Langues parlées	fon goun aïzo mahi wémè tori kotafon tofin sèto tchi	adja sahouè xwla pla mina péda défi ouatchi popo	nago yorouba idaasha holli-djé ifé itcha mokolé tchabé manigri partogo	bariba boo boko	fulfuldé peulh gando	berba bésorabè waama natimba ottamari gourmantché yendé gabanga hossori bettyobé	yoa pila-pila dompargo lokpa ani koto koli windji-windji foodo taneka soruba biyobè kebyè	dendi djerma	haoussa cotimba zerma autres
Nombre de langues	10	9	10	3	3	10	13	2	-
Effectif	2 655 336	1 030 685	829 509	619 940	470 542	411 749	271 044	168 863	95 467
Pourcentage	39,2 %	15,2 %	14,5 %	9,2 %	7,3 %	6,4 %	4,3 %	2,5 %	1,6 %

Après 20 ans, nous estimons que de nouvelles études dialectométriques doivent se faire afin de déterminer les langues qui sont plus véhiculaires et qui peuvent bénéficier de statut de langue nationale. Encore, faut-il clarifier l'expression « langue nationale » afin d'éviter d'éventuels conflits ou de malentendus sur les langues à promouvoir plus tard dans le système éducatif formel. Selon BADA (2009), la langue nationale désigne « *la langue de l'administration centrale, du gouvernement, de l'Assemblée Nationale* ». Au Bénin, nous avons plusieurs langues qui sont utilisées dans les besoins de communication de tous les jours. Tant que la politique linguistique ne permet de disposer d'une langue ou des langues nationales officielles à côté du français, les langues béninoises continueront d'être reléguées au second plan.

Conclusion

Cet article permet de montrer que la promotion des langues et leur introduction dans le système éducatif formel à tous les niveaux et ordres de l'enseignement demeure une préoccupation importante. Malgré les travaux scientifiques et techniques réalisés pour les pourvoir des terminologies, de la grammaire, de la syntaxe, de l'orthographe et afin de faciliter leur valorisation, on note un faible intérêt des politiques sur la question. C'est pourquoi il urge que les béninois commencent déjà par faire ce travail depuis avec leurs enfants en leurs apprenants à communiquer dans leurs langues maternelles, éliminer mes barrières et sentiments linguistiques qui sont des freins de l'enrichissement de nos langues.

Bibliographie

- Adjera, Moufoutaou, 2014, « la pratique du français dans les familles urbaines du Bénin : variations et représentation », in *Cahiers d'Études Linguistique*. n° 8. pp. 116-127.
- Adjera, Moufoutaou, 2021, Représentations des langues nationales /français et leurs contacts chez les élèves /les enseignants et leurs implications dans des apprentissages bilingues innovants au Bénin, Université d'Abomey-Calavi, Rapport final AUF/app apprendre, 32 p.
- Bilhaj, H., 2006, « Le manuel scolaire et son rôle dans l'action d'enseignement en classe de F.L.E en Libye » ». *Norsud*, Université Misurata (Libye), 8, pp.47-65. hal-03081361.
- Bada, Médard, Dominique, 2004. « Développement des langues béninoises : mythe ou réalité? In *Revue Ouest-Africaine des Enseignants de Langues, Littérature et Linguistique (ROADEL)*, Vol. 2, N°2, pp. 31-44.

- Bada, Médard, Dominique, 2009. « Terminologies et adaptation des langues béninoises aux savoirs modernes » In Tchitchi, Yaovi. Toussaint., (éd.) *Langues et politiques de langues au Bénin*, Ablôdè, UAC, pp. 57-74.
- Capo, Hounkpati 2009. « Typologie et classification des langues : un point » In Tchitchi, Yaovi. Toussaint. (éd.) *Langues et politiques de langues au Bénin*, Ablôdè, UAC, pp. 57-74.
- da Cruz, Maxime, 2007, « Langues nationales et nouveaux programmes d'études » in *Langage et Devenir*, N° 11, CENALA, 96-106.
- da Cruz, Maxime, 2008, « Langues maternelles à l'école et performances des apprenants africain(e)s » in *Langage et Devenir*, N°13, CENALA, 134-147.
- da Cruz, Maxime, 2009, « Langues nationales et décentralisation » in *African Journal of Applied Linguistics (LAD)* n° 6, pp. 155 -169.
- Dohou, Eunock, Prince, 2016, *Le français comme médium de communication familiale : conséquences sur la promotion des langues nationales et sur le développement psychomoteur de l'enfant*. UAC, DLSC, LASODYLA-REYO.
- Gbéto, Flavien., 1991, « Les langues nationales peuvent-elles être un facteur de développement en Afrique ? » in *Langage et Devenir*, N° 06, CENALA, CBRST.
- Houéto, L, P., 2003, « De la nécessité de l'introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs (cas du Bénin) ; communication présentée lors des Etats Généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone, 17_20, Libreville, Gabon ».
- Tchitchi, Yaovi. Toussaint., & da Cruz, Maxime, 2000, « La pratique des langues dans les Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant au Bénin : une expérience mal comprise ; (Communication présentée lors des journées Scientifiques du Réseau Sociolinguistique des Langues organisées au Maroc en Septembre 1998) ; in *Education Béninoise*, N° 02.
- Tchitchi, Yaovi. Toussaint, (coord), 2009, *langues et politiques de langues au Bénin*, Cotonou : Ablôdè.
- Tchitchi, Yaovi. Toussaint, 2004, *Langue et cultures en francophonie in diversité culturelle et mondialisation*, les éditions Autrement, Paris.
- Tossa, Comlan, Zéphirin, 2000, « L'utilisation des langues locales dans l'éducation scientifique et technologique en Afrique » in *Langage et Devenir*, N° 09, CENALA, CBRST.

CONCLUSION GENERALE,

Professeur Rogatien Makpéhou TOSSOU

Université d'Abomey-Calavi

De la période révolutionnaire, les Béninois gardent un souvenir contrasté. Si certains n'y retiennent que des actes négatifs, d'autres en sont encore nostalgiques. Cependant, l'initiative de l'organisation du présent colloque a été soutenue et encouragée par tous les témoins de l'histoire, victimes ou non des dérives du régime. Personne n'a voulu déroger à cette responsabilité, à son devoir patriotique de livrer sa part de vérité sur les non-dits et les tournants les plus importants de la vie du peuple béninois dans la période révolutionnaire. A cet égard, le documentaire réalisé et projeté lors du lancement du colloque est la manifestation d'une conscience de cette obligation, partagée par toutes les personnes sollicitées. Mieux, d'autres ont même accepté, à cette occasion, de livrer aux participants un témoignage vivant de ce pan immémorable de l'histoire de notre pays. Le soutien des autorités n'a pas non plus fait défaut. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et son équipe, ainsi que le Directeur de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement, etc. », ont tous contribué au succès de l'événement par leur appui technique et financier. Le précieux concours financier du CELHTO a rendu possible la publication des présents actes. Puissent-ils recevoir ici notre profonde gratitude.

Malgré les nombreuses publications et l'organisation du colloque consacré au Bénin révolutionnaire, l'historiographie de la période n'est pas achevée. Au-delà des non-dits qui persistent et interpellent la curiosité des chercheurs, les mutations initiées par la Révolution ont impacté toutes les sphères de la vie sociopolitique, économique et culturelle. De nombreux aspects restent encore à explorer pour accéder à une connaissance pleine et profonde du fait révolutionnaire. Ce défi, le Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA) en fait une gageure, et promet d'autres messes scientifiques sur la période. Et, pour finir, nous nous félicitons de pouvoir encore compter sur les contributions enrichissantes de nos collègues des universités sœurs d'Afrique qui ont bien voulu se faire l'écho de cette nécessité qu'éprouvent nos pays, de se réappropriier les leçons du passé pour mieux construire l'avenir de notre continent.